



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes Un territoire sous pression¹

Ce panorama a été dressé en s'appuyant sur une catégorisation des menaces basée sur la typologie HIPPOC. Imaginée par celui qui créa le mot « biodiversité » (Edward Wilson, 1992), cette typologie a notamment été retenue pour la présentation des indicateurs de pression de l'observatoire national de la biodiversité (ONB)².



H pour destruction et dégradation des Habitats naturels

L'artificialisation détruit irréversiblement des milieux naturels. En 2019, environ 29 km² de surfaces ont été artificialisées. La moyenne annuelle de surfaces artificialisées depuis 2013 est de 30 km²³. Deux tiers des surfaces artificialisées sont à usage de logement.

Les prairies (67 %) sont les milieux les plus impactés devant les forêts (19 %).

Les zones les plus impactées par l'artificialisation correspondent aux zones connaissant le plus grand dynamisme économique et démographique (grande région lyonnaise, la métropole clermontoise et axe alpin, etc) mais l'ensemble du territoire est concerné.

L'homogénéisation et la simplification des paysages est une autre menace qui affecte de façon prédominante la biodiversité régionale. L'intensification agricole s'accompagne souvent la destruction des éléments fixes du paysage (haies, arbres isolés...) et la sylviculture intensive qui favorise l'utilisation d'essences non natives, limite le bois mort et les vieux arbres dans les peuplements sont deux causes importantes de ces phénomènes. En France métropolitaine, l'ONB (Observatoire National de la Biodiversité) estimait, en 2018, que 53,3 % des écosystèmes demeuraient peu anthropisés⁴.

En AURA, ce taux était, la même année, significativement plus élevé (71,6 %). Toutefois, une analyse plus détaillée des résultats montre que la situation est très contrastée selon les types de milieux. S'agissant des territoires agricoles, la part des espaces peu anthropisés s'élève à 40,6 % au niveau national contre 21,9 % au niveau régional. Tandis qu'à l'inverse (du fait d'une forte représentativité des forêts de montagne), la part des forêts peu anthropisées s'élevait en 2018 à 33,9 % au niveau national et à 45,9 % au niveau régional.

© D. Happe

¹ En gras surligné, sont mises en évidence les pressions qui paraissent particulièrement significatives, en comparaison avec la situation nationale.

² Sauf mention contraire, les données présentées sont issues d'une exploitation régionale des jeux de données de l'ONB

³ Chiffres DREAL Aura

⁴ Les territoires peu anthropisés pour cet indicateur étant calculés à partir de données d'observation satellites.



© D. Happe

La **sur-fréquentation** des espaces naturels est une menace particulièrement marquée avec des grands bassins de population à proximité immédiate de milieux naturels rares et fragiles par exemple les massifs montagneux et les lacs et rivières à proximité des agglomérations. La fin du confinement au printemps 2020 a illustré de manière exacerbée ces enjeux. Le développement des sports de pleine nature peut également représenter une menace (érosion, dérangement de la faune) qu'il faut maîtriser.

L'accumulation progressive des **obstacles à la continuité** (infrastructures linéaires, ouvrages hydroélectriques, retenues pour l'irrigation et les loisirs,..) a entraîné au fil du temps des désordres importants sur le fonctionnement des cours d'eau : blocage du transit sédimentaires, obstacles à la circulation des migrateurs, réduction voire disparition de certaines espèces de grands migrateurs dans certains cours d'eau.

I ... pour Introduction et dissémination des espèces exotiques envahissantes (EEE)

En AURA, cette pression – bien que réelle – ne présente que des effets très notables sur les principaux axes du réseau hydrographique (Rhône et Allier notamment). L'axe Rhône constitue indéniablement un axe de propagation majeur des EEE à l'échelle nationale. Au niveau national, depuis 1979, on compte en moyenne 6 EEE supplémentaires tous les 10 ans par département.



© D. Happe

À noter que parmi les 20 départements présentant le plus grand nombre d'espèces exotiques envahissantes différentes, on compte 5 départements de la région AURA.



P ... pour Pollution des milieux naturels

Les sources de pollution sont multiples (industrie, agriculture, transports, habitat, etc.) et elles peuvent avoir un impact fort sur les espaces naturels notamment les plus sensibles comme les milieux aquatiques et les zones humides. En dépit des fluctuations annuelles, la consommation de produits phytosanitaire est globalement en hausse en France et dans la région malgré les effets sur la biodiversité et la santé humaine.



© D. Happe

P ... pour accroissement et répartition de la Population humaine

L'accroissement démographique est souvent une composante déterminante des pressions pesant sur la biodiversité et en constitue un amplificateur. Entre 1999 et 2020, la population française (métropole) a progressé de 10,9 % tandis qu'en AURA, celle-ci a atteint 15,6 %.

Entre 2006 et 2014, la surface artificialisée par habitant a augmenté en région AuRA de 1,6 % (de 791 à 804 m² par habitant) en restant au-dessus de la moyenne nationale. Cependant, en 2019, avec 622 m² de surfaces artificialisées par nouvel habitant, AuRA constitue la deuxième plus faible valeur régionale après l'IDFn ce qui démontre une inflexion des évolutions.



© Arnaud Bouissou / Terra



Lône de l'Ain © Laurent Mignaux / Terra

O ... pour Overconsumption (surconsommation des ressources naturelles)

La surexploitation des ressources naturelles pour satisfaire les besoins humains impacte non seulement les ressources non renouvelables (minerais par exemple), mais également celles qui sont exploitées au-delà de leur capacité de renouvellement.

L'utilisation de l'eau est un enjeu spécifique à la région AuRA avec des conflits d'usage en augmentation entre les besoins pour la consommation humaine, l'agriculture et l'industrie et les conséquences sur les milieux naturels. En 2019, par exemple, la part des petits cours d'eau asséchés en été était de 18 %. Parmi les 35 départements où le pourcentage était supérieur ou égal à 20 %, 4 étaient en région AURA (Allier, Ain, Drôme et Isère).



© D. Happe

C ... pour Changement climatique

Le changement climatique est une réalité en AURA. Entre 1959 et 2018, **l'évolution des températures annuelles montre un net réchauffement, en tout point du territoire régional** (source : ORCAE, 2017). Aucune tendance nette ne se dégage en revanche s'agissant des précipitations durant la même période.

- Entre 1959 et 2018 l'augmentation des températures moyennes annuelles est comprise, selon les territoires, entre 1,9 °C (exemple à Vichy) et 2,4 °C (exemple à Bourg-Saint-Maurice), soit une progression de l'ordre de 0,36 °C par décennie. Même si la période n'est pas identique, ces valeurs sont à comparer – au niveau national – avec l'augmentation de la température moyenne annuelle entre 1900 et 2013 qui a été de 1,3 °C (source : observatoire des territoires). Au niveau national, l'augmentation la plus importante des températures moyennes annuelles est maximale dans les Alpes et s'élève à +4 °C entre les années 1950 et 2000 près du massif du Mont-Blanc (source ONB).
- Le **programme Phenoclim** permet de calculer un indice dit de « printemps ». Cet indice est basé sur la date moyenne de débourrement (ouverture des bourgeons) pour les espèces végétales suivies dans le cadre de ce programme. Dans les Alpes, à des altitudes supérieures à 1000 mètres, cet indice a été de – 9,8 jours en 2020 comparativement à la période 2006-2019.



©Rectimo aviation/PNR-Géoparc massif des Bauges



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes
Directeur de la publication : Jean-Philippe Deneuvy
Conception : mission communication
69453 Lyon cedex 06 - Tél. 04 26 28 60 00
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr